

La section syndicale CFE-CGC vous offre une permanence juridique !

Ces permanences sont assurées par une avocate, diplômée en droit privée, Camille Vanneau.

Expérimentée en droit du travail, elle apporte son expertise efficace et de qualité aux salariés en toute confidentialité.



En 2019, cette offre s'adressera exceptionnellement à l'ensemble des salariés de Software AG.

La première permanence aura lieu mi-juin, vous pouvez déjà vous inscrire par courriel : contact_cfecgc@yahoo.fr

Contact :

Magali Cicujano

06 98 61 17 52

[Contact_cfecgc@yahoo.fr](mailto:contact_cfecgc@yahoo.fr)

<http://sag.fieci-cfecgc.org/>